
DECRETS ET SOLUTIONS

Le Saint Office

De la Crémation

Le Saint Office a publié, au mois d'octobre 1888, sur la question de la *crémation des corps*, la consultation, la réponse et les décrets qui suivent :

« Comme un grand nombre d'évêques et de chrétiens zélés constatent que des hommes de foi douteuse ou affiliés à la secte maçonnique font aujourd'hui de grands efforts pour ramener l'usage païen de la crémation des cadavres, jusqu'à établir même dans ce but des sociétés spéciales.

« Comme ils craignent que les fidèles ne se laissent influencer par leurs artifices et leurs sophismes au point de perdre peu à peu la considération et le respect pour le mode d'inhumation des chrétiens, fondé sur l'usage constant du christianisme et consacré par les rites solennels de l'Eglise.

« Pour que les fidèles aient une règle certaine qui leur permettra d'éviter les susdites embuches, ils ont demandé à la suprême congrégation de la Sainte Inquisition